



COMMUNIQUE DE PRESSE

SIAMU - Cécile Jodogne regrette la décision des pompiers de quitter la table des négociations syndicales

Bruxelles, le 21 juin 2019 - Cécile Jodogne, secrétaire d'État en charge du SIAMU, regrette la décision des représentants syndicaux du SIAMU de quitter la table des négociations.

Cette décision unilatérale est regrettable. Elle malmène la démarche de co-construction que Cécile Jodogne a toujours privilégié avec les organisations syndicales et l'administration afin de mettre en place une solution durable et équilibrée tant pour les agents et le SIAMU que pour les Bruxellois. Cette solution est essentielle pour répondre à une situation devenue très complexe au fil des années.

« Il faut être très clair : à aucun moment il n'a été question, en proposant un système de prime d'opérationnalité, de pénaliser les pompiers. Il n'y a aucune volonté de faire perdre de l'argent aux agents ni de faire des économies sur le dos du SIAMU », indique la secrétaire d'Etat.

Pour rappel, à la suite d'un contentieux entre le SIAMU et l'ONSS, il en découle une décision de justice qui va à court terme affecter négativement le salaire des agents du SIAMU, si aucune solution n'est trouvée.

L'ouverture et la tenue de ces négociations avaient pour seul but l'analyse des options envisageables avec les organisations syndicales, afin de préparer les changements nécessaires. Ces changements ne pourront être décidés qu'avec le prochain gouvernement dans le respect des différentes procédures.

Contact Presse

Anne-Sophie Jiménez : 0494.33.55.03